

LA GAZETTE DE
**MAGNAC
BOURG**

FEVRIER 2017

STYLE DE VILLE
**PLACE DONNET
- LES TRAVAUX
COMMENCENT !**

NOTRE TEMPS
BUDGET 2016 (ENCART)

ON EN PARLE
**NOUS AVONS
NOTRE
BIBLIOTHÈQUE**



**MAGNAC
S'EMBE LLIT**

SPÉCIAL
VOEUX DU MAIRE

2017

nos meilleurs vœux



LE MOT DU MAIRE

LE SAMEDI 7 JANVIER 2017

En ce début d'année il est l'occasion de vous parler de nos réalisations de l'année 2016 et de nos projets pour 2017.

L'année 2016 a été, pour l'équipe municipale, l'occasion de se pencher sur les sujets suivants :

- **la préparation de l'aménagement de la place DONNET** a été un très gros dossier à gérer car il s'agissait non seulement de faire un réaménagement de surface mais aussi de repenser les réseaux enfouis c'est-à-dire électricité, adduction d'eau, assainissement et captage des eaux parasites pour évacuation en séparatif afin de ne pas lessiver les lagunes comme c'est le cas actuellement. Cela a donc comporté au préalable une étude des réseaux et des débits y compris leur modification en fonction des conditions climatiques. IL a fallu également s'intéresser au financement et nous avons sollicité en ce sens l'état, le département et l'agence de l'eau Loire Bretagne, vous trouverez le détail de cela dans ce bulletin municipal.
- Concernant **les biens de section de Caux** nous avons, en début d'année établi les différents baux avec les exploitants, comme convenu fin 2015.
- Nous avons travaillé sur le plan de développement futur de la commune, sur l'affectation de différentes zones et la mise en œuvre du **plan local d'urbanisme**. Sa mise en place donnera lieu à une enquête d'utilité publique qui devrait se dérouler en Mai 2017. J'invite les personnes concernées à se manifester à ce moment-là auprès du commissaire enquêteur.
- **le conseil municipal a également donné son aval à la construction de quatre logements adaptés** qui seront implantés dans une partie du camping près du stade de football.

Comme vous le savez les habitudes des touristes ayant évolué de la caravane vers le camping -car notre camping est désormais surdimensionné. L'ODHAC est dans cette opération maître d'œuvre et d'ouvrage.

- dans le domaine des infrastructures scolaires les employés municipaux ont procédé à **la réfection de la classe** précédemment affectée à Mme Nexon. La classe de Mme Geoffre ayant été totalement refaite en 2015 et la garderie en 2014 c'est maintenant toutes les classes qui ont retrouvé un bel aspect. Nous avons également fait procéder par Mr Granger au **changement des portes d'entrée**, celles-ci n'étant pas aux normes de sécurité d'une part et d'autre part inadaptées sur le plan thermique.
- Dans le domaine de la voirie nous avons fait procéder à **la réfection totale de la Route du Moulin** ainsi qu'à **l'aménagement d'un parking au nord de la caserne de pompiers** permettant ainsi de disposer d'un stationnement suffisant dans ce secteur pour les pompiers, pour les camions qui doivent stationner dans le bourg, mais aussi pour les manifestations organisées sur le champ de foire.
- **La commune a par ailleurs fait l'acquisition de la maison située en face de la cantine scolaire** en continuité de l'ancienne station service déjà acquise et restructurée il y a quelques années. Le projet est d'y réaliser une salle d'activité et de motricité ainsi que d'y transférer la garderie péri-scolaire. Le dossier est actuellement à l'étude et une commission ad hoc y réfléchit. Nous espérons une mise en œuvre en 2018.
- Nous poursuivons **la réhabilitation de la salle d'exposition** jouxtant l'Office de Tourisme. Le premier étage étant maintenant réhabilité, isolé et les fenêtres changées. Nous espérons pouvoir y effectuer bientôt des expositions. Mr Louis Tricard ayant fait don à la commune de son matériel de tonnelier et d'un nombre significatif de ses réalisations nous serions heureux d'organiser une exposition dans ce domaine, les bonnes volontés seront les bienvenues.
- l'année 2016 a également vu **la réalisation d'une bibliothèque** qui s'inscrit dans le cadre de l'intercommunalité puisqu'elle est en réseau informatique avec celle



de Saint-Vitte, de Châteaux, Vicq et surtout Meuzac qui par l'intermédiaire de la Médiathèque du Père Castor organise la vie du réseau. Adeline Fumet assure les permanences et nous l'en remercions. Comme vous le savez la bibliothèque jouxte l'agence postale. Cette prestation est gratuite, sachez en profiter.

- Toujours dans le cadre des infrastructures communales nous avons procédé à **la réfection totale des vestiaires des football** en changeant les huisseries, le chauffage, repeignant les façades et changeant les dalles et gouttières. La commune dispose maintenant de vestiaires dignes d'une équipe ayant accédé à la deuxième division départementale.
- La commune a également bénéficié de l'implantation par le Conseil Départemental, près de l'échangeur du Monceau, d'une **aire de covoiturage** qui, je l'espère, se révélera fort utile pour les usagers.

Pour 2017 les projets sont bien sûr le prolongement de nos travaux de 2016 à savoir ;

- l'**aménagement de la place Donnet**, et tout sera fait pour occasionner le moins de nuisance possible aux utilisateurs et commerçants intervenant autour de cette place mais aussi travailler en concertation avec ceux-ci. Comme cela a été le cas depuis le début du projet.
- terminer **la réhabilitation de la salle d'exposition** de l'office de tourisme
- faire avancer le projet de **garderie et salle d'activité** déjà évoqués.
- achever et **acter le PLU**.
- procéder au **changement de l'éclairage actuel du terrain de football** celui ci étant non conforme dans le cadre du classement de l'équipe.
- **un pôle ado** devrait également voir le jour cette année près de l'actuel ALSH sous l'égide de la communauté de communes permettant ainsi de mieux accueillir les adolescents du canton pendant les vacances.
- nous devons également nous pencher sur les modalités de **transfert de la commune vers la communauté**

de communes de compétence « gestion de l'eau et assainissement ».

La coop. Briance Breuilh a malheureusement fermé ses portes mais un jeune entrepreneur en la personne de Julien Quintane a récemment créé une nouvelle entreprise dans ce même domaine « **Les pains du Limousin** » qui n'ont rien de belliqueux. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite et nous efforçons de le soutenir dans son projet.

2016 a également permis à Olivier Delcluze de reprendre la boucherie « **Chez Olivier** » (Route Nationale), à Madame Pineda Cortes d'ouvrir un restaurant familial « **Le Compostelle** » (Rue Paul Renaudie) et à Monsieur Guyonnaud d'installer à Magnac **un commerce ambulancier**.

Je voudrais aussi remercier tous ceux et celles qui s'investissent pour la commune et l'intérêt général et en particulier l'équipe d'animation de la commune qui sous l'égide de Jean Louis Dubois nous a organisé d'intéressantes manifestations telles **le vide grenier; l'exposition de voitures anciennes, la quête des oeufs de Pâques...**

Merci au TEAM G-M qui s'affère à organiser cette année en octobre **un grand prix de karting** qui ne devrait pas manquer d'animer le bourg.

Merci également à tout le personnel communal qui par son implication permet de faire vivre agréablement la commune.

Merci aussi à toutes les associations qui s'activent sur la commune, pétanque, foot, zumba, théâtre, apiculture, amicale de Caux,... avec cette année de nouvelles activités, yoga, initiation aux activités du cirque, Ju-jitsu,...

Meilleurs vœux de santé et bonheur à tous en espérant que la devise « voir, agir et espérer » sera toujours d'actualité.

Charles Bezot, Maire

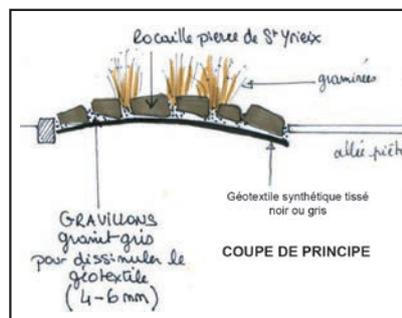
AMÉNAGEMENT

MAGNAC BOURG

PLACE DONNET - LES TRAVAUX COMMENCENT !



Les travaux commenceront par la modification et la réhabilitation des réseaux d'assainissement.



A g. : Vue du parvis depuis les stationnements.
A dr. : Vue de la place vers le magasin Coop.

Exemple de la rocaille.

Les volumes collectés par le réseau unitaire sont beaucoup trop importants pour que la station d'épuration fonctionne correctement. Le principe retenu est de créer un nouveau collecteur pour sortir du réseau d'eaux usées, les eaux claires parasites (sources, ruisseau, eau pluviales de la place...). Ce nouveau collecteur d'un diamètre de 400 millimètres sera créé depuis la rue Paul Renaudie puis sous le passage Smigiesky, traversera la place Donnet et la D 420 (ancienne N 20), longera la route du Moulin et se rejettera au niveau de l'étang, après la rue Jean Faucher. Les réseaux très dégradés sous la rue de la Liberté et la rue du Stade seront entièrement refaits.

Après ces travaux souterrains, c'est la surface de la place qui sera aménagée. Il s'agit également d'une opération impor-

tante. La durée des travaux pour réaliser l'ensemble des opérations est estimée à 6 mois. Le déroulement des travaux se fera suivant un plan établi par les entreprises, l'accès aux commerces sera intégré dans toutes les phases de travaux.

La procédure de passation du marché vient de s'achever avec le choix des entreprises retenues pour réaliser les travaux (cf. encadré).

- **Le lot N° 1** (démolitions, terrassements, voirie, réseaux)
- EUROVIA, 87016 Limoges ;
- **Le lot N° 2** (assainissement)
- Hébras TP, 87280 Limoges ;
- **Le lot N° 3** (espaces verts, aménagements paysagés)
- Alpha Paysage 87270 Couzeix.

Les arbres de la départementale : Pieris (à g.) et Genevrier (à dr.).



Dessins, photos : Cabinet Duarte



AMÉNAGEMENT

LEYSSENNE, LA RENAISSANCE D'UN VILLAGE

Le village de Leysenne semblait voué à l'abandon. Les granges étaient délaissées et leurs toitures s'écroulaient, des maisons qui n'étaient plus habitées se dégradèrent rapidement, les ronces et les broussailles envahissaient les terrains.

Et pour compléter le tableau, le passage qui traverse le village n'est pas public, ce sont des droits de passage établis sur des parcelles privées.

En 2015, la commune eue l'opportunité d'acquérir pour une somme modique, une grange qui menaçait de s'effondrer sur le passage traversant le village. Le pignon de cette grange fut alors abattu pour sécuriser le passage.

En 2016, la propriété Deleuil s'est vendue lors d'une "vente judiciaire". La commune

a pu ainsi acquérir la maison et des annexes, ainsi que quelques parcelles autour de la maison.

L'opération d'aménagement pouvait être lancée. Les granges furent démolies, un espace destiné au stationnement fut créé à la place de ces granges, et un passage public établi dans la partie basse du village. La maison fut revendue ainsi que quelques parcelles au profit des riverains.

Cet aménagement est sur le plan financier une opération blanche pour la commune, la vente des maisons et terrains s'équilibre avec les dépenses réalisées pour les achats et les travaux. Le village peut ainsi revivre dans un nouvel espace avec une voirie publique.

MAIRIE

DEUX JEUNES EMBAUCHÉS PAR LA COMMUNE



Xanthie Legge, 20 ans, est chargée plus particulièrement de la surveillance à l'école et de la mise en œuvre les activités périscolaires.

Michael Guidon Lavallée, 26 ans, est affecté à un poste technique.

Ces deux emplois sont des "emplois d'avenir" largement aidés par l'état, dont la durée est de 3 ans.



CCBSHV

MAGNAC-BOURG

PÔLE ADO EN 2017

Voici 3 ans que la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne a vu le jour.

Cette collectivité œuvre pour l'amélioration de votre quotidien : la variété et la qualité des structures communautaires ou associatives qui accueillent vos enfants à tout âge (2017 verra la construction d'un Bâtiment pour les Ados à Magnac Bourg), l'existence d'une médiathèque



Pôle ado de Magnac montrant le projet dans son environnement (simulation).

aux activités variées dont le rayonnement dépasse les frontières de notre territoire, l'état des routes communales que vous empruntez tous les jours, ou encore votre environnement (l'Assainissement non Collectif, les ordures ménagères, l'aménagement des rivières...).

Mais vos élus travaillent également à l'attractivité de ce territoire desservi par 4 accès à l'Autoroute A20 : le développement économique qui passe par 3 zones artisanales, avec le maintien et l'installation d'entreprises (construction d'un atelier relais pour l'entreprise FAYEUROS et développement de la couverture numérique avec l'arrivée de la fibre optique sur la zone du Martoulet) mais aussi le développement touristique en accompagnant les prestataires accueillant les touristes et en créant des offres touristiques de qualité.

URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME

OÙ EN EST-ON ?

La phase technique du PLU est quasiment achevée, l'arrêt du document en Conseil Municipal se déroulera prochainement.

Le projet arrêté sera transmis pour avis aux communes voisines, aux personnes publiques associées (chambres consulaires, services de l'Etat, etc.), et à différentes associations conformément au Code de l'Urbanisme.

Il sera ensuite soumis à enquête publique.

L'enquête publique est un moment clé

dans la procédure d'élaboration du PLU, vous aurez la possibilité de soumettre vos requêtes (orales ou écrites) au commissaire enquêteur

Durant cette enquête chaque personne peut émettre ses observations sur le projet de PLU, l'enquêteur public établit un rapport et peut proposer d'apporter des modifications aux documents du PLU.

La commune se doit d'apporter une réponse argumentée aux questions sou-

levées dans le rapport du commissaire enquêteur.

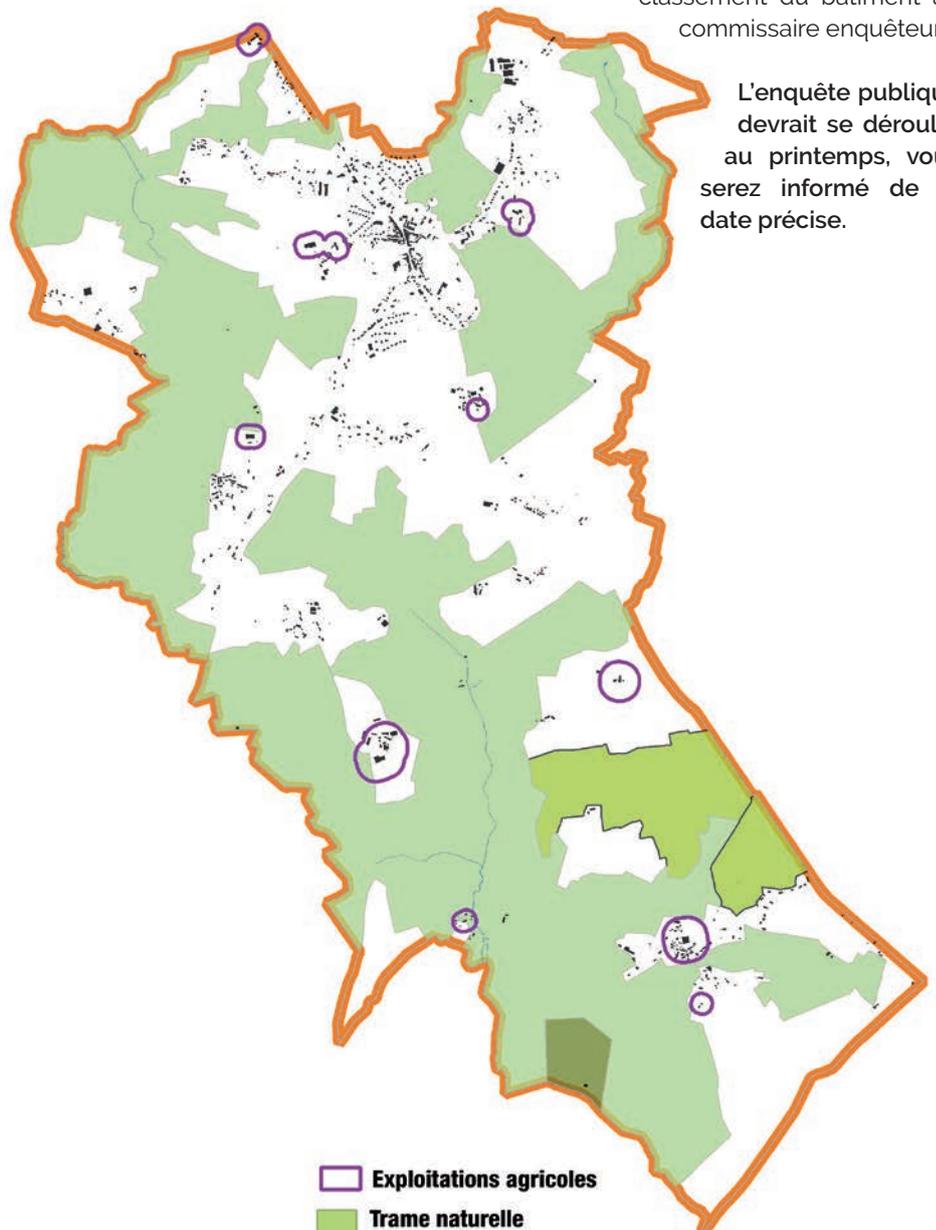
Lors de cette enquête vous pourrez examiner la version des documents établie après la consultation des personnes publiques associées, avec le zonage des parcelles et le règlement qui leur est affecté.

Une réunion publique s'est tenue le vendredi 18 novembre 2016 à 18h00 à la salle des fêtes en présence du bureau d'études 6 T, des élus et de nombreux habitants de Magnac.

Un cas particulier : les granges

Vous avez tous remarqué que de nombreuses granges sont dans un état très délabré et s'écroulent parfois sans prévenir. Ces granges sont toujours considérées comme ayant un usage agricole. Si vous souhaitez les transformer en habitation ou les vendre avec un usage d'habitation, vous devez demander le déclassement du bâtiment au commissaire enquêteur.

L'enquête publique devrait se dérouler au printemps, vous serez informé de la date précise.



Un glossaire

Pour comprendre la signification des sigles inscrits les plans de zonage :

Les zones urbanisées :

- Ua = centre ancien
- Ub = extension résidentielle de type pavillonnaire, commerce de proximité, services et bureaux
- Ut = zone d'activités touristiques
- Ux = secteur dédié aux activités économiques, industrielles, artisanales commerciales,...
- Ue = concerne les équipements de la commune écoles, centre de loisirs, stades, cimetière,...

Les zones d'urbanisation future :

- 1AU = urbanisation à court ou moyen terme

Les zones agricoles :

- A = secteur dédié à l'installation et au développement d'exploitations agricoles

Les zones naturelles :

- N = secteur dédié à la préservation des espaces majoritairement naturels où sont présentes des habitations et des exploitations agricoles.

ECO-CITOYENNETÉ

TRANSPORT



OUVERTURE D'UNE AIRE DE COVOITURAGE

Cette aire va permettre à chacun de mieux gérer ses déplacements et contribuera au développement du covoiturage, que vous partagiez une voiture avec des amis, des collègues de travail, ou que vous utilisiez des sites internet dédiés à cette activité. La construction de ces aires est aussi un enjeu de sécurité, elle est entièrement clôturée, avec un lampadaire situé en face de l'entrée.

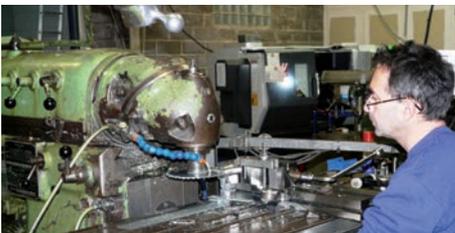
La capacité d'accueil de cette aire est de 13 places, mais si cela est nécessaire cette capacité pourra être doublée avec des aménagements mineurs.

Le financement et la création de cette aire ont été réalisés par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne.



Aire de covoiturage sur l'échangeur de l'autoroute au Monceau.

BELLE RÉUSSITE !



Il y a 8 ans, Christophe Roux installait la SARL Roux, dans un local de 180 m² qui était alors occupé par la coopérative Briance- Breuilh, un seul emploi était créé. Aujourd'hui, en créant un nouveau bâtiment, la surface de l'entreprise a été multipliée par 2, il y a maintenant 4 emplois et un cinquième en 2017.

Une belle réussite pour cette entreprise de mécanique de précision qui travaille essentiellement pour l'aéronautique et l'agroalimentaire.

DE BONNES ODEURS DE PAIN

Après la liquidation judiciaire de la Coopérative Briance Breuilh en début de l'année 2016. La municipalité a décidé d'acheter le bâtiment lors de la vente aux enchères. Il s'agit de la totalité du bâtiment industriel situé du côté du stade de foot et de la partie administrative, située en face, qui était encore propriété de la coopérative. Après quelques investigations, la municipalité a loué le bâtiment à la SAS **Les Pains du Limousin, dont le gérant est Julien Quintane.**

L'objectif de cette entreprise est de vendre du pain aux collectivités. Depuis début janvier, à nouveau de bonnes odeurs de pain se répandent autour du bâtiment.



ON EN PARLE...



CULTURE

MAGNAC-BOURG

NOUS AVONS NOTRE BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Magnac Bourg est désormais ouverte au public dans un local séparé dans l'agence postale de la commune

Elle est ouverte les après midi **de 14h30 à 17h, les premiers et troisièmes mercredis du mois et les deuxièmes et quatrièmes vendredis du mois.**

En étroite partenariat avec la Médiathèque du Père Castor nous vous proposons différents ouvrages aussi bien pour les adultes que pour les enfants.

Un accueil convivial et chaleureux vous est réservé par Adeline Fumet lors de votre visite, **nous vous attendons nombreux !!!**



BIENVENUE !

Un nouveau boucher: Olivier Delcluze

Nous entendons régulièrement que Boucher est l'un des métiers qui manque le plus en France. Nous, consommateurs allons donc faire tout notre possible pour soutenir son installation depuis le mois de mars à Magnac.



La COOP toujours ouverte

Carole et Jean Luc Quentin ouvrent leur magasin du lundi au samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h. Ils assurent également la livraison à domicile. Tél. 06 80 60 11 80.



Vos courses à domicile

La SARL Guyonneau s'est installée rue du Moulin à Magnac. Elle vous propose des livraisons à domicile. Tél. 06 23 14 66 48.



Reprise du "Compostelle"

Madame Méganne Pineda-Cortes a repris le bar restaurant "Le Compostelle", rue Paul Renaudie.



Une brocante au 18 Route Nationale

Françoise Messiano ouvre une brocante, déstockage militaire, elle propose également de débarrasser les greniers et caves.

Contact : 07 89 88 71 17



SPORT

FÉLICITATIONS

LE CROSS DÉPARTEMENTAL DE L'ÉCOLE

Le mercredi 7 décembre certains élèves de Magnac-Bourg sont allés représenter l'école au CROSS départemental de l'USEP (sport scolaire) à Panazol. Voici le récit de Maïa, Paulin, et Lorick :

Nous étions 9 élèves à courir le CROSS départemental. On a bien aimé. Il y avait beaucoup d'enfants au départ. Le parcours était dur avec des côtes, certains d'entre nous sont même tombés.

L'école de Magnac-Bourg a gagné deux coupes : une pour les filles de CE2 et une pour les garçons de CE2. Nous étions classés 1^{er} des deux courses par équipe ! Les filles étaient Zoé, Emma, Faustine, Maïa et Cybélia et les garçons : Paulin, Lorick, Augustin et Romain.

L'équipe enseignante a félicité les sportifs et les coupes trônent dans les classes de CE2 et CE2-CM1 avec les noms des coureurs inscrits dessus.

Nous leur souhaitons un bel avenir sportif !

GROUPEMENT FIOUL

La Commune a mis en place un groupement de commande pour le fioul domestique. L'adhésion à ce groupement se fait gratuitement en signant une convention disponible en mairie. Les commandes s'effectuent tous les deux mois environ.

La Commune de Vicq-sur-Breuilh a rejoint notre groupement en 2014.

En 2016 171 500 litres d'ordinaire et 126 500 litres de supérieur ont été commandés.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner en Mairie pour faire partie à tout moment de notre groupement.

Les ayants droit ne peuvent être que les habitants de la Commune au sens strict des limites cadastrales.

CARNETS

ILS SE SONT MARIÉS...

- ▶ Michaël Decressac et Mathilde Marie Faideau le 18 juin
- ▶ Emmanuel Frugier et Gwenaëlle, Lucienne, Yvette Heuzey le 09 juillet
- ▶ Cristian Pinzari et Maria Pirau le 30 juillet
- ▶ Aurélien Faucher et Myriam, Sandra Dubois le 10 décembre

ILS SONT NÉS...

- ▶ Shlégane Leflers le 12 janvier
- ▶ Louise, Marlène, Simone Robert le 02 mars
- ▶ Elliott, Jean Geoffray le 15 avril
- ▶ Gabin, Louis Gourcerol le 09 mai
- ▶ Lucie, Annick Cornut-Janot le 21 juin
- ▶ Anaé, Clémentine, Feghe Meyo le 08 juillet

- ▶ Martin Capitani Boissard le 10 juillet
- ▶ Eryne, Clara, Jeanne Godivier le 23 octobre
- ▶ Léna, Maude, Jacqueline Dessaint le 21 décembre

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

- ▶ Albert, Eugène, Marie Deniaud le 18 février
- ▶ Lucien Gabriel Vinour le 19 février
- ▶ Henri Pauliat le 07 juin
- ▶ Christiane Paris veuve Cazerès le 08 août
- ▶ Marie-Louise Massy veuve Thouraud le 22 octobre
- ▶ Michelle Paule Siauve le 20 novembre
- ▶ Marie-Louise Lacroix veuve Gavinet le 13 décembre